

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2026_8_14

L' an deux mille vingt six, le lundi 06 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de MONTSELGUES, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 32

Date de convocation du : 30 Juin 2026

Présents : 25

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

Votants : 30

**Objet : Attribution de
subventions aux communes de
Beaulieu et des Vans dans le
cadre du fonds de concours «
point de collecte »**

Pouvoirs :

Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur ROBERT Xavier a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Madame HOURS RAMPONT Cathy a donné pouvoir à Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy
Madame MILLET Cécile a donné pouvoir à Madame CHAZE PLATON Géraldine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur ROBERT Xavier, Madame HOURS RAMPONT Cathy, Monsieur LAURANT Thierry, Madame MILLET Cécile

Secrétaire de Séance : Madame Géraldine CHAZE PLATON

Deux communes, Beaulieu et Les Vans, ont fait parvenir une demande de fonds de concours pour des travaux de réalisation et de création de point d'apports volontaires.

La demande de Beaulieu porte sur des travaux d'amélioration sur le point d'apport volontaire situé au quartier Les Lèbres visant à améliorer les conditions de ramassage et la sécurité des agents de la collecte. Le coût des travaux se monte à 3 350.00 € HT.

La demande des Vans porte sur la création d'une dalle sur le point d'apport volontaire situé en face de La Poste pour y déposer les colonnes aériennes, pour un montant de 6 870€ HT. Les éléments comptables ont été transmis. Le conseil communautaire doit se prononcer sur ces deux demandes.

Ne prennent pas part au vote : M. AUBANEL Jean, Mme BASTIDE ESCHALIER Cathy (et pouvoir de Mme HOURS RAMPONT Cathy), M. CAPIOD Thierry, Mme CHAZE PLATON Géraldine (et pouvoir de Mme MILLET Cécile), M. DESMARECAUX Jean-Philippe, M. GADILHE Sébastien (et pouvoir de Mme RIEU FROMENTIN Françoise), M. BORIE Jean-François et M. ROGIER Jean-Paul

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, VALIDE les demandes de subvention dans le cadre du fonds de concours « points de regroupements de bacs ordures ménagères et tri sélectif », déposés par les communes de Beaulieu et de Les Vans, AUTORISE le Président à prendre toutes mesures utiles à l'application de cette décision.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, M. Lionnel ROBERT



Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 007-200039832-20260706-D_2026_8_14-DE

Emis le 06/07/2026, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le